



VILLE DE
PINCOURT



Plan d'action en environnement

Environmental
Action Plan

Agissons aujourd'hui pour un avenir durable
Acting today for a sustainable tomorrow





MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Suivant l'adoption de la Politique de développement durable, l'étape suivante était d'établir des actions concrètes pour la mettre en pratique.

Grâce à ce plan d'action, la Ville de Pincourt souhaite devenir un modèle en matière de développement durable.

Par le biais des différentes actions proposées, la Ville désire à la fois protéger son environnement naturel, mais aussi sauvegarder sa biodiversité, améliorer ses pratiques et réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour limiter les changements climatiques.

Pour y arriver, un comité environnement se rencontre mensuellement pour analyser les statistiques actuelles et cibler les actions réalisables et ambitieuses pour diminuer les gaz à effet de serre dans Pincourt.

Le comité environnement inclut des employés de différents départements et deux élus de la Ville :

- Alexandre Wolford
- Claudine Girouard-Morel
- Francis Hamel
- Max Gosselin
- Pascale Montpetit
- Vicky Sauvé

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce plan d'action qui, grâce à la participation de tous, employés et citoyens, pourra avoir un impact significatif sur notre environnement.

Agissons aujourd'hui pour un avenir durable !

Légende : Priorité faible	!
Priorité moyenne	!
Priorité élevée	!



Objectif #1 : Développer un milieu à échelle humaine

Action	Responsable	Priorité	Statut	Calendrier			Notes
				2021	2022	2023	
Déposer une nouvelle approche d'aménagement des voies publiques.	Infrastructures	!	En attente	➡			
Développer un plan de transport actif.	Infrastructures	!	En attente		➡➡		Ce plan inclurait notamment l'objectif de doubler le réseau de voies multifonctionnelles sur le territoire; d'assurer leur accessibilité; d'arrimer le réseau aux réseaux des villes adjacentes et de faciliter l'accès aux secteurs commerciaux.
Favoriser un aménagement paysager alimentaire dans les quartiers.	Aménagement du territoire	!	En attente	➡➡➡	➡➡➡	➡➡➡	1 - Lieux publics : visée institutionnelle. Pour les espaces où la Ville a un impact et une autorité. ET 2- Espaces privés (citoyens) : cela comprend une révision des règlements portant sur les abeilles, poules, jardins en devant de cour, etc.
Revoir le zonage, en déposant une stratégie favorisant des corridors de densification et d'usages mixtes.	Aménagement du territoire	!	En attente	➡➡➡	➡➡➡		Il faudra tenir compte d'éventuels changements nécessaires au présent schéma d'aménagement et des seuils de densité minimum à atteindre.
Promouvoir les déplacements alternatifs à l'auto solo.	Communications	!	En attente	➡➡➡	➡➡➡	➡➡➡	Valider l'inclusion potentielle du projet Embarque! Montérégie favorisant le stationnement incitatif (www.embarquemonteregie.ca).



Objectif #2 : Favoriser la pérennité de la canopée urbaine

Action	Responsable	Priorité	Statut	Calendrier			Notes
				2021	2022	2023	
Développer un plan de gestion de la canopée et favoriser la reforestation.	Travaux publics	!	En attente	→→→→→	→→→→→	→→→→→	Cela comprend une plantation systématique.
Nommer une équipe chargée de créer un plan de gestion, afin d'identifier, de valoriser et de connecter les espaces naturels de la ville.	Aménagement du territoire	!	En attente	→→→			Le service responsable devra faire une évaluation de ses capacités et formuler des recommandations d'embauche en conséquence des besoins identifiés.
Revoir nos différents permis et nos différentes politiques pour assurer l'intégration de la protection pour les zones naturelles.	Aménagement du territoire	!	En attente		→→→		Il faudra s'assurer de respecter la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et les divers règlements attenants.
Renforcer la réglementation sur l'abattage et l'émondage d'arbres.	Aménagement du territoire	!	En attente	→→→			Un recensement des arbres sur la propriété privée et public est nécessaire pour assurer cette gestion nécessitant une compensation systématique et un suivi. Cette révision couvrira aussi certains écueils concernant les abattages déguisés.
Adopter une politique de naturalisation et de mise en œuvre de nos friches.	Aménagement du territoire	!	En attente		→→→		



Objectif #3 : Améliorer l'efficacité énergétique

Action	Responsable	Priorité	Statut	Calendrier			Notes
				2021	2022	2023	
Renforcer les critères de qualité pour les nouveaux bâtiments.	Aménagement du territoire	!	En attente	→→→→→	→→→→→		
Bonifier les subventions vertes.	Aménagement du territoire	!	En attente		→→→→→	Considérer l'ajout de programmes EcoSave-Nature based solutions; promouvoir les subventions environnementales offertes par les autres paliers gouvernementaux et partis tiers.	
Déposer un plan de gestion durable pour la flotte de véhicules municipaux et des infrastructures vertes affiliées.	Travaux publics	!	En attente	→→→→→		Cela comprend, entre autres, l'élaboration d'un inventaire et d'un plan de remplacement des véhicules en fin de vie qui sont encore utiles.	
Adopter un règlement sur les appareils et les foyers à combustible solide.	Service des incendies	!	En attente			→→→→→	
Mettre en œuvre un plan de désengagement des énergies fossiles dans les bâtiments municipaux.		!	En attente	→→→→→	→→→→→	→→→→→	



Objectif #4 : Moderniser notre approche règlementaire

Action	Responsable	Priorité	Statut	Calendrier			Notes
				2021	2022	2023	
Revoir la réglementation pour encadrer la culture bioalimentaire.	Aménagement du territoire	!	En attente	→→→→→	→→→→→	→→→→→	Cela comprend une révision des règlements portant sur les abeilles, poules, jardins en devant de cour, etc.
Enchâsser la révision des politiques dans une stratégie de verdissement du bâti (stationnement, toits, etc.).	Aménagement du territoire	!	En attente	→→→→→	→→→→→	→→→→→	
Développer une politique d'approvisionnement durable.	Service du greffe	!	En attente	→→→→→			
Réviser le règlement 841 sur l'usage de l'eau et l'adjoindre de mesures visant une meilleure protection.	Aménagement du territoire	!	En attente		→→→→→	→→→→→	



Objectif #5 : Revoir nos façons de faire avec une lentille durable

Action	Responsable	Priorité	Statut	Calendrier			Notes
				2021	2022	2023	
Reconnaître l'existence de nos infrastructures vertes, incluant leur gestion, leur valeur et leurs services dans les actifs municipaux.	Direction générale	!	En attente	→→→→→	→→→→→	→→→→→	Municipal Natural Assets Initiative peut aider dans cette démarche.
Consacrer 5% du budget existant pour chaque service, à des fins durables.	Finances	!	En attente	→→→→→	→→→→→	→→→→→	Cette mesure devra faire preuve de flexibilité et d'ambition. Les cibles seront progressivement relevées et adaptées à chaque service en étant précédées d'une phase de sensibilisation et de concertation.
Consulter en continu les employés, afin d'inclure leurs propositions environnementales.	Communications	!	En attente	→→→→→			Par courriel, en personne, via une plateforme de consultation anonyme, etc.
Rendre « carboneutre », tous les événements tenus sur le territoire.	Loisirs et Services communautaires	!	En attente	→→→→→	→→→→→		<ul style="list-style-type: none">• Adopter une politique à suivre afin d'avoir des événements écoresponsables.• Objectif : atteindre minimalement deux niveaux des normes BNQ. (ex. : Le Festif! Baie-St-Paul, www.lefestif.ca/developpement-durable)• Les normes minimales BNQ sur le territoire seront rehaussées progressivement.
Renforcer progressivement les cibles de détournement des déchets de la Ville et proposer des mesures pour les atteindre.	Infrastructures	!	En attente	→→→→→	→→→→→	→→→→→	



VILLE DE
PINCOURT

Agissons aujourd'hui pour un avenir durable
Acting today for a sustainable tomorrow

